



## Comparatifs Concours 2005 / Concours 2006

### CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES

#### CRPE ( Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles)

Les documents qui permettront d'organiser les concours de la session 2005 sont en cours de publication au J.O. et au BOEN. :

- ▶ Arrêté fixant les modalités d'organisation.
- ▶ Les programmes permanents des épreuves d'admissibilité.
- ▶ La note de commentaires.

Vous trouverez ci-dessous un tableau présentant les modifications aux différentes épreuves.

#### COMPARATIFS CONCOURS 2005 – CONCOURS 2006

	<i>Concours 2005</i>	<i>Concours 2006</i>
<b>Pré requis</b>	<b>Aucun</b>	<b>Attestation de Formation aux Premiers Secours Natation : brevet 50 mètres</b>
<b>Épreuves d'admissibilité</b>	2 épreuves écrites : <b>français + maths</b> pas de programmes nationaux	3 épreuves écrites : <b>français + maths + histoire géographie et sciences expérimentales technologie</b> Programmes nationaux pour les 4 champs disciplinaires
Epreuve de français	- synthèse de textes relatifs à l'acquisition et l'enseignement de la langue française /8 - question de grammaire ou vocabulaire/4 - analyse et critique de documents pédagogiques/8 Coeff. 4, 4 heures	- synthèse de textes/8 - thème ayant trait à la grammaire/4 - mise en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordée dans le dossier de la 1 ère partie./8 Coeff.3, 4 heures
Epreuve de mathématiques	- analyse de situation et résolution de problèmes/12 - analyse et critique de documents pédagogiques relatif à l'ens des math à l'école primaire/8 Coeff.4, 3 heures	- résolution de 3 ou 4 exercices/12 - 1 ou 2 questions complémentaires sur la mise en oeuvre en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions/8 Coeff.3, 3 heures
		Epreuve écrite d'histoire et géographie + sciences expérimentales et technologie Le candidat choisit l'un des champs disciplinaires en majeure et l'autre en mineure Majeure : 1ère partie : questions de connaissances 2ème partie : proposition de pistes d'utilisation en cycle 3 à partir d'un ensemble de documents pédagogiques. Mineure : questions de connaissances Coeff. 2, 3 heures
<b>Epreuves d'admission</b>	4 épreuves orales	3 épreuves orales
<b>Epreuve orale d'entretien</b>	<b>Epreuve orale d'entretien pré professionnelle</b> Exposé du candidat à partir d'un document fourni par le jury " <i>dégager les idées essentielles</i> " + discussion " <i>se situer par rapport au métier d'enseignant</i> " (prep 1 h, exposé 20 min, entretien 25 min)  Coeff. 4	<b>Epreuve orale d'entretien</b> 1ère partie : exposé + entretien (prep 1 h, exposé de 10 min et entretien de 15 min), même modèle que 2005  2ème partie : exposé ou expression musicale à l'initiative du candidat dans un domaine qu'il choisit à l'inscription, arts visuels ou musique ou littérature de jeunesse+entretien (exposé 10min, entretien 15 min) Coeff. 4, chaque partie entre pour moitié dans la note.
	<b>Epreuve orale au choix : sciences et technologie ou histoire et géographie</b> Exposé à partir d'un ensemble documentaire et de matériel pédagogique + entretien (prep 1 h 30 min, exposé 15 min, entretien 15 min) Coeff. 2, chaque partie compte pour moitié	
	<b>Epreuve orale au choix : langue vivante étrangère ou arts plastiques ou musique</b> 1ère partie : communication orale en langue vivante ou réalisation plastique ou interprétation musicale ou vocale et chant adapté aux élèves de l'école primaire. 2ème partie : entretien visant les pistes d'exploitation didactique Coeff. 2	<b>Epreuve orale de langue vivante étrangère</b> (sans programme) Présentation orale du texte dans la langue choisie par le candidat (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais) Lecture de quelques lignes du texte Entretien dans la langue avec le jury Coeff. 1 (prep 30 min, durée de l'épreuve 20min)
<b>Epreuve d'EPS</b>	1ère partie : prestation physique (course 2000 m, danse, badminton) 2ème partie : entretien avec un jury, approche des démarches didactiques et pédagogiques à partir d'un document audiovisuel. Coeff. 2, 30 min de prep, 20 min d'entretien. Chaque partie compte pour la moitié de la note	1ère partie : prestation physique (activité d'expression : danse " tout style " ou course de 1500m) 2ème partie : entretien avec un jury, portée didactique de la prestation Coeff. 1, prep 5 min, 10min d'exposé et 10min d'entretien Chaque partie compte pour la moitié de la note
Epreuve facultative		Epreuve orale au choix : 1) Langue à extension régionale délimitée : entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit 2) Langues vivantes étrangères : épreuve constituée par l'épreuve orale d'admission de langue du concours, le candidat choisit ici une autre langue Coeff.1 (seulement si note supérieure à 10) prep 30 min, entretien 20 min